

# Communiqué de presse

## Sans pont, l'agriculture locale est en péril !

Nous, agriculteurs de Langon et de Sainte Anne sur Vilaine, sommes aujourd'hui sans solutions face à la décision brutale du Conseil Départemental d'abaisser le tonnage du Pont de Port de Roche à 3,5 tonnes.

En effet suite à plusieurs études démontrant que le pont historique de Port de Roche se fragilise, il a été annoncé le 4 janvier 2023 la réduction du tonnage de ce dernier. Le couperet est dotant plus dur pour notre profession que ceci doit être mis en œuvre dès le 11 février 2023, ce qui nous laisse trop peu de temps pour essayer de limiter les conséquences économiques et environnementales directes sur nos activités agricoles.

Les seules options proposées par le Département, nous obligeraient à un détour de plus de 20 km via Corbinières pour des trajets à moins de 18 T (tracteur seul ou petit matériel et mélangeuse) ou de plus de 40 km pour des tonnages supérieurs via Redon ou Guipry (transport remorque, récoltes fourragères et céréalières).

Le Conseil Départemental 35 nous annonce ce jour des travaux à échéance 2027 visant à faire remonter le tonnage du pont sans pour autant nous promettre une solution viable pour les années à venir. Nous ne pouvons nous contenter d'une solution à court terme.

**Quelles solutions pour les récoltes qui doivent rejoindre nos fermes, les animaux que nous faisons transhumer et la mutualisation des outils de productions agricoles entre Langon et Sainte Anne sur Vilaine ?**

Aujourd'hui le passage de la Vilaine à Port de Roche constitue la seule option viable pour les fermes qui cultivent et entretiennent des terres de part et d'autre et pour nos deux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (Cuma de Roche, et Cuma Nutrimélange) qui ont des adhérents à Langon et à Sainte Anne sur Vilaine et qui embauchent 4 salariés.

Pour les CUMA nous avons estimé un surcoût minimum de 50 000 à 100 000 €/an si nous restons sans autres solutions qu'un détour de 20 km pour le petit matériel et une diminution certaine des travaux agricoles difficilement chiffrable à ce jour. En plus du temps perdu sur la route, l'usure du matériel et le carburant, il y a aussi la baisse d'activité. Si nous perdons des adhérents c'est toute la dynamique et l'avenir de nos CUMA qui sont menacés, sans oublier la précarisation des emplois induits sur nos fermes et nos CUMA.

Pour les paysans ayant des terres de part et d'autre, cela remet en cause l'intégralité de leur exploitation agricole. Il en va de leur survie. Quelle viabilité économique y a t'il à exploiter des terres à plus de 40 km? Quelle logique au moment où l'agriculture travaille à diminuer son impact environnemental et ses émissions de Gaz à Effet de Serre? Quelle transmissibilité de nos fermes ?

**Notre demande : un pont provisoire, une prise en charge des surcoûts engendrés et un pont tout tonnage**

Afin de permettre d'envisager l'avenir de nos exploitations sereinement, de garantir les emplois de nos CUMA et de nos exploitations, afin d'espérer garder de l'attrait pour assurer la pérennité et la transmissibilité de nos fermes, le Département doit nous trouver des solutions immédiates et durables.

Nous demandons d'étudier la faisabilité d'un pont provisoire du Génie pour le passage de tout matériel agricole à Port de Roche.

Nous demandons dès aujourd'hui une prise en charge des surcoûts engendrés pour nos CUMA et nos exploitations.

Enfin nous demandons une solution de franchissement tout tonnage de la Vilaine entre Langon et Sainte Anne sur Vilaine afin de garantir l'avenir de l'agriculture locale.

La dynamique de notre agriculture Langonnaise et Saintannaise ne doit pas être sacrifiée par 30 ans d'inactions politiques pour la gestion du pont de Port de Roche !

**Avec le soutien de l'ensemble des syndicats agricoles du département.**



Confédération paysanne  
d'Ille-et-Vilaine



**Contacts presse : Julien COLIN 06 67 79 28 84  
Jérémy RENAUD 06 88 87 59 09**

**Charles FOSSÉ 06 60 74 13 33  
Dominique BLOUIN 06 98 68 16 03**